



Valenciennes, mardi 9 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02858

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Obstacles à la navigation (Engin de chantier à l'eau)**APPEL A LA VIGILANCE****Modification des conditions de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 09/05/2023 à 08:04 - avec pour périodicité : Permanent

- o **Escaut canalisé (sur le Bief Pont Malin-Denain)**
entre les pk 5,388 (Pont de Neuville) et pk 6,912 (Pont de Lourches) - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames, Messieurs les usagers de la Voie d'Eau sont priés d'être vigilants sur le bief en amont de l'écluse de Denain. Une grue est en position délicate en rive gauche du canal de l'Escaut à grand gabarit entre le Pont de Neuville et le Pont de Lourches.

Service(s) à contacter :

UTI Escaut-Saint-Quentin, 160, rue du Chauffour, 59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 32 22 80 - Fax : 03 27 32 22 98

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint(e)

Signé

Patrice MENISSEZ